

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Licence Études hispaniques

- Université Lumière-Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues vivantes

Établissement déposant : Université Lumière-Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) :

La formation de Licence *Études hispaniques* de la Faculté des langues de l'Université Lumière-Lyon2 dispense des enseignements de Langue, Littérature, Civilisation, Traduction et Image des pays hispanophones (Espagne et Amérique latine). Cette formation est organisée en 6 semestres d'étude. La première année L1 est une année de choix au cours de laquelle l'étudiant peut se spécialiser en espagnol en choisissant cette langue comme Majeure A et un complément de cette Majeure (civilisation, littérature, linguistique, médias en initiation). S'il ne souhaite pas se spécialiser, il choisit l'espagnol comme Majeure B. En L2, les étudiants se spécialisent (majeure A et complément A) et choisissent un enseignement d'ouverture par semestre. Les enseignements disciplinaires concernent l'apprentissage de la langue, de la littérature et de la civilisation des deux aires géographiques concernées et de la traduction. L'enseignement du catalan est ouvert en option à partir de la L2. Les enseignements de L3 offrent la possibilité d'aborder la traduction spécialisée ou de poursuivre l'apprentissage dans les domaines de l'image et des médias.

Avis du comité d'experts

La formation de Licence Études hispaniques permet aux étudiants d'acquérir une bonne connaissance de la langue espagnole, à l'écrit et à l'oral, ainsi que des littératures et civilisations des pays hispanophones. À cet égard, cette formation répond aux objectifs scientifiques qu'elle se propose d'atteindre. La formation vise expressément à préparer les étudiants aux concours de la fonction publique et, spécialement, de l'enseignement (concours Professeur des écoles, Capes/Cafep et Agrégation).

Les enseignements pré-professionnalisants tels que *traduction spécialisée* ou *médias* ouvrent la possibilité à l'étudiant d'envisager d'autres voies professionnelles que l'enseignement. On peut s'étonner de voir figurer le catalan ou la linguistique parmi les « cours à visée professionnelle ». Par ailleurs, le dossier de présentation de cette formation est lacunaire puisqu'il ne présente pas la maquette des enseignements proposés ni les articulations qui peuvent exister avec les masters de l'Université. Enfin, aucun lien n'est mentionné avec les besoins de formation dans la région.

Logiquement positionnée au sein de la Faculté des Langues de l'université Lumière-Lyon2, la Licence *Études hispaniques* n'est pas non plus articulée avec les autres formations en langues de l'université Lyon2, ni hors Lyon2.

La formation bénéficie de l'appui d'organismes culturels régionaux (associations, cinémas, festivals) ainsi que d'une convention révisée annuellement avec l'ENS-Lyon et de liens avec dix-neuf universités espagnoles, sept en Amérique latine et une en République tchèque. On ne connaît pas la nature de ces différents liens (mobilité enseignante, cohabitation ou conventions institutionnalisées). Les flux de mobilité internationale qui devraient être une priorité pour ce type de formation sont inconnus. D'autre part, l'apport de ces liens avec ces différents organismes n'est pas mesuré et par conséquent son profit pour les étudiants demeure inconnu.

L'équipe pédagogique comprend 16 enseignants titulaires : 5 professeurs (PR) et 11 maîtres de conférences (MCF) et trois non titulaires, 2 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et 1 lecteur, soit un taux d'encadrement important, qui se répartissent les tâches et les missions du département ou de la Faculté des langues.

L'accent est mis sur l'organisation et la direction du département, mais il n'est pas fait état d'un pilotage propre à cette formation. L'articulation avec les masters proposés dans le domaine des langues vivantes par Lyon 2 n'est pas explicitée. Au sein de la composante, il existe un Comité d'Orientation des Formations (COF) dont le rôle est consultatif

et prospectif mais non décisionnel. Ainsi on ne sait pas comment un pilotage des formations de langues, particulièrement de la Licence *Études hispaniques*, pourrait être conduit.

Les effectifs inscrits dans cette formation passent de 238 en 2010 à 212 en 2013 avec un décrochage important de 50% entre la L1 et la L2, et un taux de réussite cumulé (nombre de diplômés de L3 sur nombre d'inscrits de L1) de l'ordre de 20%. Le devenir ultérieur des étudiants diplômés de L3 n'est pas mesuré, mais il est mentionné un certain nombre d'admis aux concours d'enseignement (Capes/Cafep et Agrégation d'Espagnol).

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	
Place de la professionnalisation	La place accordée à la préparation aux concours de l'enseignement est centrale. On peut regretter que les enseignements de traduction, linguistique et médias qui sont proposés ne soient pas explicitement articulés avec des formations professionnalisantes ultérieures, en rapport avec les besoins sociaux et économiques du territoire. On peut s'interroger sur la place du catalan parmi les enseignements « à visée professionnelle ».
Place des projets et stages	La formation ne met pas de stages en place dans le cadre de ce cursus, même si les étudiants volontaires peuvent bénéficier de l'appui de la mission stage de l'Université notamment en L2 et L3. En 2012-2013, 2 étudiants de L2 et 1 de L3 seulement ont effectué un stage. La formation n'offre pas de stages aux étudiants qui se destinent à d'autres débouchés professionnels que l'enseignement (traduction, édition, médias).
Place de l'international	Le dossier signale des échanges internationaux actifs avec des partenaires espagnols, latino-américains ainsi que tchèques. Toutefois il n'est fait mention ni de cohabilitation, ni de partenariats institutionnalisés. Surtout, on ne connaît pas les flux d'entrants et de sortants, ni la qualité de ces échanges. Il est seulement précisé que la mobilité sortante s'effectue en L3 (en raison de la préparation aux concours en M1). Il est regrettable que la mobilité internationale ne soit pas d'avantage valorisée dans une formation de langues.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les étudiants de la formation peuvent bénéficier d'un certain nombre de dispositifs d'aide à la réussite mis en place par l'Université (plan réussite et qualité, entretiens avec les enseignants, tutorat, échanges linguistiques, tandem) sans précision ni mention d'une contribution de la formation pour ses propres étudiants. On relève toutefois que le département a obtenu le financement d'un projet de « remise à niveau en français » en L1. Cet ensemble de dispositifs est utile mais son impact sur la réussite globale de la formation n'est pas mesuré, alors que le taux d'échec évalué par le rapport au nombre de diplômés L3/inscrits L1 est proche de 80%. La mesure de l'impact de l'aide à la réussite et de l'accompagnement personnalisé serait nécessaire.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement est dispensé uniquement en présentiel avec les adaptations particulières pour les étudiants qui le nécessitent. La place du numérique prend des formes communes (relations par mails, utilisation de plateformes électroniques de cours ou de podcasts ainsi que la possibilité de préparer le C2i). Il n'est pas mentionné de pratique pédagogique particulière encourageant l'étudiant à travailler en autonomie, ce qu'on aurait attendu notamment en matière de langues.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants suit des règles traditionnelles combinant le Contrôle Continu et le Contrôle Terminal, sauf la première session toujours sanctionnée par un Contrôle Continu. Les règles de

	capitalisation et compensation intra- et inter- unités d'enseignement (UE) sont standards, elles aussi.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'Université a engagé une réflexion relative au portefeuille de compétences mais celle-ci n'a pas abouti. Les étudiants bénéficient d'un livret actualisé pour chaque année d'enseignement avec le programme et la bibliographie de chaque enseignement. Le supplément au diplôme sera délivré systématiquement à compter de 2014. Il existe une fiche Répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) comprenant des statistiques qui ne sont pas actualisées. On souligne l'absence de mesures des compétences effectivement acquises et d'analyses de l'adéquation de ces compétences avec les besoins socio-économiques.
Suivi des diplômés	Il n'est pas fait mention d'un suivi propre à la formation Licence <i>Études hispaniques</i> mais seulement du fait que 68% des titulaires d'un diplôme de Licence de l'Université Lyon 2 (toutes spécialités confondues) s'inscrivent en master et que 4% de ces diplômés indiquent souhaiter trouver un emploi après ce diplôme de Licence. Il n'est pas fait mention de l'existence d'un Observatoire ou de toute structure de suivi de l'étudiant. Ces lacunes sont à combler.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il existe un Comité d'Orientation des Formations (COF) au sein de la composante dont le rôle est consultatif et prospectif, et non décisionnel ; il est constitué de 8 membres permanents dont 1 représentant de la formation (Président du COF). Cette instance ne permet pas jusqu'à présent d'exercer le pilotage nécessaire de la formation. Une enquête d'évaluation est réalisée chaque année et ses résultats sont communiqués aux responsables de la formation. Il n'est pas mentionné comment cette enquête est exploitée par les responsables de la formation. L'annexe fournie, sans synthèse ni commentaires, indique simplement que le nombre de répondants n'est pas significatif. Les résultats de cette enquête pour les semestres impairs 2011-2012 font apparaître un certain nombre d'insatisfactions de la part des étudiants en ce qui concerne le travail à fournir, les examens, les difficultés rencontrées. L'origine des étudiants répondants n'est pas précisée. Les réponses à apporter aux insatisfactions exprimées par l'enquête ne sont pas connues. La prise en compte des demandes des étudiants est indispensable.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Cours structuré pour dispenser un enseignement traditionnel de bon niveau en langues, civilisations et littératures hispaniques.
- Encadrement pédagogique important en vue de préparer les concours de l'enseignement.

Points faibles :

- Absence de pilotage de la formation.
- Faible taux de réussite.
- Absence d'innovation pédagogique.

- Dimension internationale insuffisamment exploitée.

Conclusions :

Cette formation de bon niveau académique est presque exclusivement consacrée à la préparation des concours de l'enseignement. Il serait donc important de concrétiser des voies alternatives, en lien avec les besoins de formation dans la région.

Le pilotage de cette formation est à mettre en place.

Pour corriger les faibles scores de réussite, cette formation gagnerait à déployer des procédures de remédiation (suivi personnalisé des étudiants, tutorat, aide à la réussite, etc.). Les ressources disponibles grâce à une équipe de 16 enseignants-chercheurs devraient permettre de déployer des dispositifs pédagogiques innovants et de valoriser d'avantage l'ouverture internationale.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION –
Observations de portée générale

Licence Etudes hispaniques

Pas d’observations.


Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2


ACADÉMIE DE LYON • ACADÉMIE DE LYON •
UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2
UNIVERSITÉ DE LYON